



COMITE DU DEVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint

des

Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds

sur le

transfert de ressources réelles aux pays en développement)



DC2009-0013

29 septembre 2009

RAPPORT D'ETAPE PREPARE A L'INTENTION DU COMITE DU DEVELOPPEMENT SUR LES QUESTIONS FONDAMENTALES ET LES ACTIVITES DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Les membres du Comité du développement trouveront ci-joint, en vue de leur réunion du 5 octobre 2009, un rapport d'étape sur les questions fondamentales et les activités du Groupe de la Banque mondiale depuis leur dernière réunion. Cette note d'information a été préparée par la direction du Groupe de la Banque mondiale à l'intention des délégations participant aux Réunions de printemps et aux Assemblées annuelles.

* * *

RAPPORT D'ETAPE PREPARE A L'INTENTION DU COMITE DU DEVELOPPEMENT SUR LES QUESTIONS FONDAMENTALES ET LES ACTIVITES DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

REUNION DU COMITE DU DEVELOPPEMENT, 5 OCTOBRE 2009

I. Introduction

1. Si l'économie mondiale donne certains signes d'une timide reprise grâce aux mesures extraordinaires déployées par de nombreux pays développés et économies de marché émergentes, les pays en développement, en particulier les pays à faible revenu, continuent de subir les conséquences de la récession mondiale. Lors des Assemblées annuelles à Istanbul, les membres du Comité du développement feront face à une reprise mondiale fragile. Les défis à surmonter seront plus importants pour les pays à faible revenu, qui continuent d'être largement tributaires des exportations de produits de base, des envois de fonds de l'étranger, des investissements étrangers directs et de l'aide publique au développement, et qui n'ont pas les ressources nécessaires pour faire face à la crise en menant une riposte budgétaire adéquate.
2. Bien que les réunions du G-20 tenues à Washington, Londres et Pittsburgh aient contribué à poser les fondations de la reprise économique, il faudra continuer de mener une action résolue et de coopérer sur une base multilatérale pour appuyer la reprise et inscrire celle-ci dans la durée, replacer dans un cadre cohérent la riposte aux défis à court terme et les mesures prises pour atteindre les objectifs de développement à long terme, et s'attaquer aux besoins de développement particuliers des pays à faible revenu. Si rien n'est fait pour relever les graves problèmes générés par la crise, les progrès accomplis au cours de longues années dans le cadre des efforts menés pour lutter contre la pauvreté et améliorer la viabilité de la croissance économique seront menacés et les avancées en direction des ODM seront, par conséquent, compromises. D'importants segments de population de nombreux pays à faible revenu, en particulier en Afrique, vivent aux alentours du seuil de pauvreté, et des replis économiques, même faibles, peuvent avoir des effets coûteux et de longue durée sur le bien-être des individus parce que les ménages qui n'ont guère de possibilité de trouver un autre emploi et qui ont un accès au crédit très limité dans le meilleur des cas sont forcés de réduire la consommation alimentaire de tous les membres de la famille, même les très jeunes, et de retirer les enfants de l'école.

II. Environnement économique actuel et répercussions sur les progrès en direction des ODM

3. Il semble, au vu de récentes observations, que la reprise mondiale se soit amorcée, entraînée par le solide rebond des économies de marché émergentes en Asie avec, en toile de fond, des signes de stabilisation dans les économies avancées. La croissance devrait se raffermir au cours des trois prochains trimestres grâce aux importants programmes de relance budgétaire et monétaire et au cycle des stocks. Le PIB mondial (calculé au moyen de taux de change du marché à pondération fixe), qui s'était contracté de 2,1 % en 2009, ne devrait s'accroître que faiblement en 2010 (2,6 %), la consolidation du secteur bancaire, les effets de patrimoine négatifs et l'aversion au risque continuant de peser sur la demande. La durabilité de la reprise à moyen terme reste quelque peu incertaine, en partie parce que les stimulants budgétaires ne pourront pas demeurer aux niveaux actuels et en partie parce que l'on ne sait pas dans quelle mesure l'effet d'accélération à court terme se propagera à moyen terme en maintenant la

demande de consommation et d'équipement à un niveau plus élevé. Il reste très possible que la croissance fléchisse une deuxième fois, bien qu'il soit peu probable que son taux redevienne négatif.

4. Le ralentissement de l'activité économique, conjugué à un net tassement des entrées de capitaux dans les pays en développement, expose un grand nombre de pays à de graves difficultés financières. Nombre de ces pays peinent à tirer suffisamment de devises de leurs exportations ou à emprunter pour financer la demande d'importations. Des investissements essentiels dans les infrastructures sociales et matérielles ne seront pas réalisés si des ressources supplémentaires ne peuvent pas être mobilisées et utilisées utilement en 2010. Le PIB des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, qui n'avait augmenté que de 1,7 % en 2009, devrait, selon les projections, s'accroître de 5,3 % en 2010 et de 5,7 % en 2011.
5. Il s'avère, sur la base des dernières observations, que, comme on le craignait, la crise a ralenti le rythme des progrès en direction des ODM et pourrait même provoquer un retour en arrière, et que la dégradation de la situation pourrait perdurer bien après la reprise de l'économie mondiale. Selon une récente analyse de la Banque mondiale, la crise aura fait basculer 89 millions de personnes de plus dans l'extrême pauvreté (définie par un revenu inférieur à 1,25 dollar par jour) à la fin de 2010. L'effondrement de la demande mondiale a provoqué des mises à pied dans les industries d'exportation de nombreux pays en développement. Si certains salariés urbains venus de zones rurales retournent dans leur village après avoir perdu leur emploi, d'autres (en particulier en Asie de l'Est) acceptent un emploi moins bien payé dans le secteur informel, et subissent ainsi une perte de revenus et la précarisation de leur emploi.
6. Selon les estimations effectuées dans le cadre des travaux de recherche de la Banque mondiale, le repli actuel pourrait avoir pour conséquence d'accroître le nombre de décès infantiles de 30 000 à 50 000 en Afrique subsaharienne en 2009. Ces chiffres augmenteront encore si la crise s'aggrave et si la croissance des pays en développement continue de ralentir. La gravité de la crise actuelle menace les progrès accomplis dans le domaine de l'éducation dans de nombreux pays en développement où les enseignants sont mis à pied et les bâtiments ne sont pas entretenus. On a pu voir, lors de crises antérieures, que les budgets de la santé sont également réduits alors même que la demande de services de la santé publique peut augmenter et que les prix des produits pharmaceutiques s'accroissent par suite de la dépréciation de la monnaie. Les observations et les rapports de presse émanant de certains pays à faible revenu permettent de penser que la crise, au minimum, limitera l'expansion prévue des programmes de santé et nuira à la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose et, donc, qu'elle menace de réduire à néant les progrès accomplis au cours des quelques dernières années.

III. Une croissance économique plus forte, durable et plus solidaire

7. **Croissance économique et progrès social.** La riposte privilégiée par de nombreux pays touchés par la crise est un programme de relance budgétaire anticyclique. Les pays du G-20, par exemple, ont adopté ou adopteront des mesures de relance budgétaire représentant en moyenne 0,5 % du PIB en 2008, 2,0 % en 2009 et 1,5 % en 2010. De nombreux pays en développement, en revanche, doivent faire face à des besoins grandissants avec des ressources réduites et n'ont pas l'espace budgétaire nécessaire pour mener un programme similaire. Leurs recettes diminuent et ils ont plus de difficulté à accéder aux marchés financiers internationaux, pour autant qu'il le puisse. En même temps, ils auraient besoin de

ressources plus importantes pour lutter contre l'impact de la crise sur la croissance économique et sur la pauvreté — pour fournir un stimulant budgétaire afin d'amortir l'impact de la crise sur la croissance, de financer des programmes de protection sociale pour les groupes vulnérables et de continuer d'effectuer des dépenses de développement fondamentales.

8. En phase de repli économique, il importe de maintenir, et si possible, d'accroître les dépenses fondamentales pour assurer la viabilité des programmes publics essentiels à la réalisation des objectifs de développement (en particulier lorsque les ménages sont confrontés à la nécessité de réduire leurs propres dépenses au titre des services d'éducation de base et de santé). Il importe également de donner la priorité à l'entretien des infrastructures publiques existantes pour éviter d'aggraver encore le déficit infrastructurel, et au financement des coûts supplémentaires de protection sociale dus à la crise. Selon les estimations, la récession mondiale a compromis les dépenses essentielles des pays les plus pauvres à hauteur de 11,6 milliards de dollars (soit l'équivalent d'environ 1,1 % du PIB) en 2009. Ce chiffre concerne, pour 58 %, les États fragilisés, parmi lesquels se trouvent un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne et les pays sortant d'un conflit.
9. Les pays à faible revenu s'efforcent de mobiliser des ressources supplémentaires auprès de nombreux intermédiaires mais les options qui leur sont ouvertes sont limitées. Ils auront besoin, pour maintenir leurs dépenses essentielles pendant la phase de repli, d'un appui complémentaire, principalement de sources extérieures. Dans ce contexte, il importe que la communauté de développement réitère les engagements qu'elle a pris de fournir une aide internationale adéquate sous forme d'aide, d'allègement de la dette, d'investissements et d'opportunités commerciales.
10. **Aide au développement.** Le contexte dans lequel la lutte contre la pauvreté est menée s'est dégradé et les bailleurs de fond sont eux-mêmes confrontés à des pressions budgétaires, mais il reste crucial de fournir une aide plus importante et plus efficace pour assurer la poursuite des progrès en direction des ODM dans de nombreux pays pauvres. Bien que l'APD des pays membres de l'OCDE ait atteint le niveau record de 120 milliards de dollars en 2008, les bailleurs de fonds sont encore loin d'avoir honoré les engagements qu'ils ont pris à Gleneagles. Alors qu'il ne leur reste qu'un peu plus d'un an pour tenir leurs promesses, ils ne semblent guère agir pour traduire dans les faits leurs ambitieux objectifs.
11. Les pays à faible revenu ont besoin de financements en plus des engagements actuels au titre de l'APD pour répondre aux besoins de plus en plus importants engendrés par la récession mondiale. C'est pourquoi le Groupe de la Banque mondiale a entrepris de mettre en place un Fonds de financement des ripostes à la crise revêtant la forme d'un mécanisme intégré permettant d'acheminer des ressources supplémentaires vers les pays à faible revenu.
12. Il est également crucial, face la crise actuelle, de s'attaquer aux goulets d'étranglement qui font obstacle à la croissance du secteur agricole, compromettent les efforts déployés pour promouvoir la sécurité alimentaire et maintiennent des millions de ruraux dans la pauvreté. L'engagement donné au sommet du G-8 à L'Aquila de fournir 20 milliards de dollars au titre du développement agricole est une importante manifestation de l'appui à la sécurité alimentaire et au développement rural dans les pays pauvres. Il importe de concrétiser rapidement cet engagement en parvenant à un accord sur un champ d'application, un processus et un cadre de gouvernance jugés satisfaisants par les parties prenantes, respectant le principe de l'adhésion nationale et mettant l'accent sur les résultats et l'efficacité. Il sera important, ensuite, de préciser la manière dont les bailleurs de fonds honoreront leurs

engagements tout en répondant aux préoccupations concernant « l'additionnalité » des ressources.

13. **Gestion du secteur public et gouvernance.** La crise fait également ressortir la nécessité de faire davantage porter les efforts sur l'efficacité et la rationalité des dépenses. La Banque continue de collaborer avec les pays clients à la mobilisation et à l'utilisation efficace des ressources intérieures et elle s'emploie avec ses partenaires à lutter contre les flux financiers internationaux illicites. Il est toujours aussi essentiel d'accélérer le rythme de la mise en œuvre du Programme d'action pour promouvoir la gouvernance et lutter contre la corruption (GAC) au niveau des projets, des pays et à l'échelon mondial afin d'éliminer les obstacles à l'efficacité du développement ayant trait à la gouvernance. Au niveau mondial, l'Initiative pour la restitution des avoirs volés (StAR) lancée conjointement par la Banque et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), cherche à intégrer les efforts de lutte contre la corruption dans le cadre des initiatives publiques axées sur l'amélioration de l'intégrité des marchés financiers, notamment en encourageant l'application des grandes recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), en ratifiant la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) et en mettant ses dispositions en application, et en fournissant un appui aux efforts déployés par des partenaires toujours plus nombreux pour retrouver la trace d'activités de corruption et en recouvrer le produit.
14. **Commerce.** La crise ne fait qu'accroître l'urgence d'un renforcement de la coopération multilatérale dans le domaine du commerce, qui est l'un des principaux moyens d'accélérer la croissance et de lutter contre la pauvreté dans les pays en développement. La communauté internationale doit continuer de promouvoir un système de commerce multilatéral plus favorable au développement ; elle doit, à cette fin, principalement renouveler l'engagement de mener à leur terme les négociations multilatérales de Doha aussi rapidement que possible, de s'abstenir de relever les barrières tarifaires et non tarifaires au commerce et aux investissements et de résister aux pressions exercées en faveur de mesures qui pourraient créer des distorsions au sein des échanges. Les bailleurs de fonds devraient également aider les pays à faible revenu à se positionner de manière à pouvoir tirer parti de la reprise de l'économie mondiale en honorant les engagements qu'ils ont pris au titre de l'Aide à la facilitation des échanges et en coopérant avec les partenaires de développement à l'amélioration de l'efficacité des programmes correspondants.
15. **Dettes.** Malgré les importants allègements de la dette réalisés dans le cadre de différentes initiatives, le maintien d'un niveau d'endettement tolérable dans un contexte de pressions budgétaires croissantes continue de poser problème à un certain nombre de pays qui se trouvent exposés à un risque modéré à élevé de surendettement. Les pays à faible revenu devront considérer avec prudence toute décision de contracter de nouveaux emprunts non concessionnels car ils sont confrontés à une période d'incertitude et à la possibilité d'une stagnation prolongée de l'économie mondiale. La Banque et le FMI ont accru la souplesse du Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu. Il est important de voir, toutefois, que le contexte récessif actuel est source de graves difficultés pour les pays à faible revenu. Actuellement, le plus utile, pour ces pays, serait peut-être de recevoir des financements concessionnels supplémentaires, tels que ceux fournis par le biais du cadre de l'IDA, qui prévoit la mise à disposition de volumes plus importants de financements sous forme de dons lorsque le niveau de surendettement atteint des seuils déterminés. Toutefois, le recours à des mécanismes de ce type est limité par le volume des ressources pouvant être utilisées sous forme de dons. Les pays à faible revenu doivent s'employer à mettre en place des politiques d'emprunt rationnelles et renforcer le plus rapidement possible leurs capacités de gestion de

la dette publique. L'IDA a accru l'ampleur de l'assistance technique qu'elle fournit aux pays à faible revenu en ce domaine par le biais du Mécanisme d'appui à la gestion de la dette constitué en novembre 2008.

16. **Développement du secteur privé.** La reprise dans les pays en développement ne se fera que si les secteurs industriels et commerciaux intérieurs peuvent rebondir, se développer et créer des emplois. Les PME sont la fondation du secteur privé et seront essentielles à une reprise de la croissance. Des efforts renouvelés doivent être déployés pour mettre en place à un environnement réglementaire et institutionnel rationnel et s'attaquer à l'insuffisance des financements et des capacités qui sont autant de contraintes pour le secteur privé et pour les PME en particulier. Le Groupe de la Banque mondiale intensifie les efforts qu'il déploie pour appuyer les PME en procédant à des réformes du cadre des affaires et en s'employant à doubler le volume des financements mobilisés d'ici 2013. Les États, en collaboration avec leurs partenaires de développement, doivent agir rapidement sur ce front. Il importe que les bailleurs de fonds fournissent des ressources pour renforcer le secteur des PME, encouragent la conclusion d'un accord sur des normes mondiales applicables aux services bancaires sans agences, et mettent au point des mécanismes de financement pour appuyer les investissements transfrontières.
17. **Infrastructure.** De nombreux pays devront prendre des mesures pour soutenir les investissements dans les infrastructures, que ce soit au moyen de fonds publics ou dans le cadre de partenariats public-privé (PPP). Il semble déjà que les dépenses au titre de nouvelles infrastructures pourraient être compromises car les pays clients s'approchent de leurs plafonds d'emprunt et donnent la priorité aux dépenses relatives aux filets de protection sociale et à l'entretien des infrastructures existantes. Cette démarche est logique. On a pu constater, lors de crises antérieures, qu'il est nécessaire de protéger les infrastructures en place en maintenant le niveau des dépenses d'exploitation et d'entretien car, sinon, les coûts de remplacement à long terme peuvent être considérablement plus élevés. Selon les estimations de la Banque mondiale, chaque dollar consacré à l'entretien des routes en Afrique permet d'économiser quatre dollars de travaux de réhabilitation. Les besoins annuels de maintenance (non compris les nouvelles routes) seront, selon les estimations, de l'ordre de 3 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années. Toutefois, l'élimination progressive des déficits infrastructurels est aussi essentielle au développement à long terme.

IV. Le rôle et la stratégie du Groupe de la Banque mondiale

18. **La riposte du Groupe de la Banque mondiale à la crise.** Le Groupe de la Banque mondiale est intervenu rapidement pour aider les pays à faire face à des crises successives en menant une action contre, tout d'abord, la crise alimentaire au début de 2007, en collaboration avec ses partenaires de l'ONU, puis contre la crise de l'énergie vers le milieu de 2008, et maintenant la récession économique mondiale. Le Programme mondial d'intervention en réponse à la crise des prix alimentaires, l'Initiative pour l'accès des pauvres à l'énergie et le Mécanisme de financement rapide mis en place par l'IDA, ainsi que les mécanismes de l'IFC sont des éléments importants de l'appui du Groupe de la Banque mondiale aux pays qui ont de grands besoins. Le volume des activités du Groupe de la Banque a, de ce fait, atteint un niveau record : près de 60 milliards de dollars ont été engagés durant l'exercice 09 par la BIRD, l'IDA, l'IFC et la MIGA. Ce chiffre, sans précédent, est supérieur de 50 % à celui de l'exercice 08.

19. **La BIRD et les pays à revenu intermédiaire.** Les prêts de la BIRD ont pratiquement triplé durant l'exercice 09 pour atteindre un nouveau record, soit 33 milliards de dollars contre 13,5 milliards de dollars pour l'exercice 08 ; les prêts à décaissement rapide à l'appui des politiques de développement constituent environ 45 % du total. Selon les projections, la demande de financements de la BIRD sera d'au moins 40 milliards de dollars durant l'exercice 10 et de l'ordre de 55 à 60 milliards de dollars au cours des deux exercices suivants. Les déficits de financement des pays en développement devraient rester importants après l'exercice 12, notamment parce que d'importants projets de développement à long terme auront été remis à plus tard et que des financements continueront d'être nécessaires, non seulement pour faire face au nombre croissant de personnes tombées en dessous du seuil de pauvreté dans les pays à faible revenu et dans les pays à revenu intermédiaire mais aussi pour accélérer les progrès en direction des ODM.
20. Les montants des financements nécessaires indiqués par les projections sont supérieurs à ceux que la BIRD peut accorder avec ses ressources en capital actuelles. Compte tenu des engagements pris durant l'exercice 09, qui se chiffrent déjà à 33 milliards de dollars, et de l'importante réserve de projets pour l'exercice 10, la capacité financière actuelle de la BIRD ne lui permettra pas de répondre aux attentes concernant les financements pendant la crise. Selon les projections de la demande de prêts établies sur la base d'hypothèses raisonnables, le montant total des nouveaux engagements devrait dépasser 130 milliards de dollars sur la période couverte par les exercices 09 à 12. Mais si la récession se prolonge, les engagements de prêts seront plus près de 150 milliards de dollars sur la période couverte par les exercices 09-12, soit un montant bien supérieur aux 100 milliards de dollars indiqués dans le communiqué du Comité du développement au printemps 2009.
21. Pour accroître sa capacité financière de manière à pouvoir soutenir des programmes de financement plus importants, la BIRD a déjà pris différentes mesures qui visent à tirer le parti maximum du capital existant. Ces mesures consistent notamment à :
- Impartir une certaine souplesse au principal indicateur de l'adéquation du capital (ratio fonds propres/prêts) par rapport à la fourchette stratégique à long terme ;
 - adopter un nouveau cadre de gestion des engagements qui permet d'utiliser plus efficacement le capital existant par le biais de l'allocation des plafonds de crédit et de la réallocation de crédits entre pays ;
 - réaffecter le capital risque destiné au nouveau portefeuille de placements à long terme pour soutenir l'augmentation du volume des prêts ; et
 - collaborer avec les actionnaires pour décaisser le capital libéré en monnaie nationale (CLMN) afin de pouvoir utiliser une plus grande partie de ce capital comme capital-risque pour financer les opérations de prêt.
22. La BIRD a, en outre, approuvé une augmentation générale de 20 points de base du prix des prêts suite à l'évaluation annuelle du coût des financements réalisée à la fin de l'exercice 09. Cette augmentation visait à améliorer la viabilité des opérations de financement, mais elle contribuera aussi progressivement à renforcer la situation du compte capital et la capacité de financement de la BIRD. Les administrateurs de la BIRD ont examiné d'autres options pour renforcer la capacité financière de la BIRD, notamment des augmentations du capital libéré (par le biais d'une augmentation générale du capital ou, dans le contexte du programme de réforme de la gouvernance, par une augmentation sélective du capital) ainsi qu'un relèvement des taux des prêts ayant les plus longues échéances. La question de la capacité financière de la BIRD et de l'IFC sera examinée par le Comité du développement à Istanbul.

23. En août 2009, la BIRD a relevé son plafond d'engagement par pays d'un milliard de dollars pour le porter à 16,5 milliards de dollars à compter de l'exercice 10. Ce plafond s'applique aux plus importants pays emprunteurs à la BIRD qui bénéficient d'une bonne cote auprès des investisseurs. Le relèvement effectué en août est le second en deux ans et fait suite à l'augmentation d'un milliard de dollars effectuée durant l'exercice 08. Par ailleurs, un mécanisme souple a été mis en place dans l'enveloppe globale définie par l'ensemble des plafonds d'engagement par pays, pour permettre à ceux qui le souhaitent de dépasser leur plafond d'engagement national lorsque que la demande émanant d'autres pays est inférieure à leurs plafonds respectifs.
24. **L'IDA et les pays à faible revenu.** Les engagements de l'IDA ont atteint le niveau record de 14 milliards de dollars durant l'exercice 09, soit 25 % de plus que l'exercice précédent. Ces chiffres sont imputables principalement à l'Afrique (53 %) et à l'Asie du Sud (33 %). Les opérations à l'appui des politiques de développement ont représenté environ 20 % du total. L'IDA pourra assurer des financements supplémentaires à hauteur de 28 milliards de dollars durant les exercices 10 et 11. Malgré la forte augmentation du niveau global des reconstitutions des ressources, les fonds disponibles sont loin de suffire pour répondre aux besoins des pays engendrés par les crises des prix alimentaires et des combustibles qui ont éclaté il y a presque deux ans et à la crise financière mondiale qui leur a fait suite.
25. La Banque a non seulement accru le montant de ressources engagées mais elle a aussi rationalisé ses procédures et facilité la restructuration des projets pour accélérer les décaissements par l'intermédiaire du Mécanisme de financement rapide pour faire face la crise financière mis en place par l'IDA. Ce mécanisme permet de décaisser rapidement un montant de deux milliards de dollars provenant des ressources d'IDA-15 avec la possibilité de verser en début de période jusqu'à 50 % des montants alloués à un pays ; le montant initial de deux milliards de dollars pourrait être accru à une date ultérieure. En août 2009, des versements à hauteur de 1,5 milliard de dollars avaient déjà été approuvés dans le cadre de ce mécanisme. L'IDA prévoit également d'apporter certains ajustements à sa politique en matière d'emprunts non concessionnels pour accroître encore la souplesse des financements au niveau des pays et assurer la cohérence avec les directives sur les limites d'endettement dans les programmes appuyés par le FMI. La Banque s'emploie aussi à mettre au point un système pour mieux exploiter le potentiel de projets générateurs de devises, commercialement viables et présentant un intérêt budgétaire, qui est considérable dans de nombreux pays IDA ; ce système permettra de recourir dans une plus large mesure aux ressources de la BIRD pour financer, dans des pays IDA, des projets enclaves essentiels dans le domaine des infrastructures et des ressources naturelles au moyen de prêts et/ ou de garanties partielles de risque de la BIRD.
26. S'attaquer aux graves problèmes auxquels sont confrontés les pays dotés d'institutions fragiles et touchés par un conflit demeure l'une des priorités stratégiques du Groupe de la Banque mondiale. Ces pays résistant généralement moins bien aux chocs exogènes, la Banque a mis des ressources supplémentaires à la disposition des pays en difficulté, en particulier face au risque d'une intensification des conflits civils. La Banque a entrepris de réformer ses politiques opérationnelles pour renforcer ses dispositifs de financement de ripostes rapides et pour baser un plus grand nombre d'effectifs dans les bureaux-pays, en particulier en Afrique. Elle resserre ses partenariats avec les institutions du Système des Nations Unies suite à la signature d'accords de partenariat en octobre 2008 et contribue à la préparation et au suivi du rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la consolidation de la paix. Le Rapport sur le développement mondial 2011 portera sur la fragilité et les conflits.

27. **La riposte opérationnelle à la crise du Groupe de la Banque mondiale comprend des initiatives ciblées pour protéger les populations les plus vulnérables.** Ces initiatives ont trois grands thèmes : i) protéger les populations les plus vulnérables des retombées de la crise ; ii) maintenir les programmes d'investissement à long terme dans l'infrastructure ; et iii) appuyer les possibilités de création d'emplois et de croissance économique tirée par le secteur privé, en particulier par les PME et la microfinance. Trois mécanismes opérationnels — le Mécanisme de financement en faveur des pays vulnérables (VFF), le Programme d'appui aux infrastructures existantes et nouvelles (INFRA), et les initiatives menées par l'IFC dans le secteur privé — ont été mis en place à cet effet. Conjointement, ces initiatives ont mobilisé 8,3 milliards de dollars de ressources supplémentaires auprès de bailleurs de fonds, qui serviront à atténuer l'impact de la crise sur les pays en développement, en particulier les pays à faible revenu.
28. **Les initiatives de la Banque mondiale face à la crise.** Le Mécanisme de financement en faveur des pays vulnérables (VFF) est un mécanisme conçu pour rationaliser l'appui apporté par suite de la crise aux populations pauvres et vulnérables. Pour démultiplier l'impact de ses ressources, le Groupe de la Banque mondiale s'est employé à obtenir une aide supplémentaire sous forme de dons en faveur des pays à faible revenu et des groupes de population pauvres et vulnérables dans le cadre du VFF, qui regroupe le Programme d'intervention en réponse à la crise alimentaire et le Programme d'intervention rapide dans le secteur social. Les programmes du VFF visent deux domaines vulnérables à la crise particuliers: i) l'agriculture, qui est le principal moyen de subsistance de plus de 75 % des populations pauvres du monde ; et ii) l'emploi, les filets de protection et le maintien des services sociaux de base pour aider les populations pauvres et vulnérables à faire face à la crise.
- **Le Programme d'intervention en réponse à la crise alimentaire mondiale (GFRP) :** le GFRP est un mécanisme de financement rapide lancé en mai 2008 pour faire face à la crise alimentaire. Le plafond du mécanisme avait au départ été fixé à 1,2 milliard mais, face à l'ampleur de la demande, les administrateurs ont porté celui-ci à 2 milliards de dollars en avril 2009. Le GFRP, qui vise principalement des opérations de protection sociale et des interventions prioritaires dans le domaine alimentaire, est financé par le Fonds fiduciaire d'intervention en réponse à la crise des prix alimentaires, auquel a été transféré un montant de 200 millions de dollars prélevés sur le compte de surplus de la BIRD, et par un montant de 1,8 milliard de dollars provenant des ressources de l'IDA/la BIRD. Le montant total des engagements au titre de projets du GFRP financés par la Banque est actuellement proche de 1,2 milliard de dollars. À la mi-septembre, les décaissements, effectués en faveur de 31 pays, se chiffraient au total à 795 millions de dollars. Le GFRP est également appuyé par des fonds fiduciaires financés par des ressources extérieures.
 - **Le Programme d'intervention rapide dans le secteur social (RSR) :** le RSR est conçu de manière à aider les pays à se doter des capacités institutionnelles nécessaires pour faire face à des besoins sociaux pressants dus à la crise en mettant en place et en élargissant la portée de programmes ciblés de protection sociale, en finançant des interventions immédiates pour stabiliser la demande de services de santé de base et d'éducation, et en appuyant des politiques d'intervention sur le marché du travail ainsi que des programmes d'emploi. Le financement par le Groupe de la Banque mondiale de programmes de filet de protection et d'autres mécanismes de protection sociale sous la forme de prêts et de

dons de la BIRD et de l'IDA s'est monté, au total, à 6,2 milliards de dollars pour l'exercice 09.

- **Le Programme d'appui aux infrastructures existantes et nouvelles (INFRA) :** INFRA est un mécanisme financé par plusieurs bailleurs de fonds, conçu pour cibler l'attention et les ressources du Groupe de la Banque mondiale et de ses partenaires de développement sur les besoins d'infrastructures cruciaux pendant la récession. La BIRD/l'IDA ont engagé 17,6 milliards de dollars au titre de l'infrastructure, soit 48 % de plus que pour l'exercice 08. Sur ce montant, 4,6 milliards de dollars ont été engagés pour le compte de l'IDA, dont 2,7 milliards de dollars pour l'Afrique.

29. **L'IFC, la MIGA et le secteur privé.** L'IFC a accordé des financements de 14,5 milliards de dollars pour le développement du secteur privé durant l'exercice 09 ; sur ce montant, 4 milliards de dollars ont été mobilisés auprès d'autres investisseurs sous forme de prêts syndiqués, de produits structurés et de titrisations ainsi que dans le cadre d'initiatives motivées par la crise. En raison de l'importance stratégique que l'IFC accorde aux pays IDA, plus de la moitié des projets financés par la Société se trouvaient dans des pays admis à bénéficier de financements de l'IDA durant l'exercice 09, soit trois fois plus que durant l'exercice 05. Le nombre de pays IDA dans lesquels l'IFC a investi est passé de 29 à 61 au cours de la même période. La Société accorde une grande importance à l'Afrique subsaharienne et elle a accru le nombre de pays de la région dans laquelle elle poursuit des opérations d'investissement et des services-conseil pour le porter de 21 pour l'exercice 02 à 37 pour l'exercice 09. Les financements de l'IFC dans la région se sont chiffrés à 1,8 milliard de dollars, pour 92 projets. Les résultats obtenus par la Société au plan du développement témoignent aussi de sa volonté d'aider ceux qui en ont le plus besoin : en 2008, les clients inclus dans le portefeuille de l'IFC ont fourni 2,1 millions d'emplois, assuré des services de santé à 5,5 millions de personnes, contribué à l'éducation de 1,2 million d'élèves, alimenté en eau, en électricité et en gaz 200 millions de clients, et accordé 9,8 millions de prêts à des MPME pour un montant total de 100 milliards de dollars.

30. Pour aider le secteur privé à avoir accès aux ressources nécessaires pour financer ses investissements et les échanges, dont le volume s'est fortement contracté au cours de l'exercice passé, l'IFC, en collaboration avec les autorités nationales et des partenaires de développement, a porté ses efforts sur l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) à des financements, la microfinance, le financement du commerce, la capitalisation bancaire et l'appui aux infrastructures. L'IFC poursuit également des activités dans d'autres domaines d'importance stratégique, en particulier le changement climatique, la chaîne d'approvisionnement alimentaire, la santé et l'éducation. Pour assurer une mise en œuvre rapide de sa riposte à la crise, l'IFC appuie des programmes régionaux en collaboration avec d'autres IFI, notamment le Plan d'action conjoint en faveur des économies émergentes en Europe, l'Initiative de riposte à la crise multilatérale en Amérique latine et dans les Caraïbes et le Plan d'action conjoint pour l'Afrique. Plusieurs initiatives lancées par l'IFC pour riposter à la crise au cours de l'année écoulée devraient générer d'importants financements au cours des trois prochaines années, en particulier dans les pays à faible revenu, qui seront appuyés par des ressources de l'IFC et des contributions mobilisées auprès d'autres sources. Ces initiatives sont décrites ci-après :

- **Commerce :** L'IFC a triplé le montant de son Programme de financement du commerce mondial pour le porter à 3 milliards de dollars. Elle a aussi lancé le Programme de liquidités pour le commerce mondial, qui fait appel aux États, aux institutions de

financement du développement et aux banques commerciales pour fournir un appui au commerce des pays en développement à hauteur de 50 milliards de dollars au cours des trois prochaines années.

- **Infrastructure** : l'IFC a mis en place le Mécanisme d'appui à l'infrastructure en situation de crise, pour fournir des financements à court et à moyen terme sous forme de prêts et de participations à des projets d'infrastructure ; ce mécanisme permettra aussi de fournir des services-conseil aux autorités nationales.
- **Microfinance** : le Mécanisme de renforcement de la microfinance a été mis en place par l'IFC pour répondre aux besoins des institutions de microfinance éprouvant des difficultés à refinancer leur dette. Ce mécanisme, qui couvrira jusqu'à 40 pays, dont 20 des pays les plus pauvres du monde, devrait permettre de refinancer plus d'une centaine d'institutions de microfinance.
- **Capitalisation bancaire** : le Fonds de recapitalisation de l'IFC est conçu de manière à appuyer les banques jugées essentielles aux systèmes financiers des économies de marché émergentes. Un montant de 2 milliards de dollars a déjà été levé, qui vient s'ajouter au milliard de dollars versé par l'IFC ; cette dernière explore la possibilité de mettre en place des fonds parallèles qui serviront exclusivement à financer des investissements dans des banques d'Afrique et d'Europe de l'Est.
- Plusieurs autres initiatives sont à l'étude, notamment un Programme de recouvrement de titres de créance et d'actifs qui aurait pour fonction de mobiliser des investissements dans des pools d'actifs en difficulté et fournirait des services-conseil pour accroître l'efficacité des marchés de ce type de produits.

31. La MIGA a émis des garanties à hauteur de 1,4 milliard de dollars durant l'exercice 09, et elle accroît son appui à des institutions financières d'importance systémique souhaitant contracter des assurances contre les risques politiques au titre d'investissement dans des filiales opérant sur les marchés émergents. En Europe de l'Est, la MIGA compte fournir une couverture supplémentaire de 2 à 3 milliards de dollars dans le contexte du Plan d'action des IFI en faveur des économies émergentes en Europe. Des garanties d'un montant de 1,2 milliard de dollars ont été émises durant l'exercice 09 en faveur de filiales de banques d'importance systémique sur les marchés émergents. La MIGA a reçu de nouvelles demandes de garantie représentant plus de 2 milliards de dollars et pourrait émettre des garanties à hauteur de 0,5 à 0,6 milliard de dollars d'ici la fin de l'année. Bien que la plus grande partie de cet appui ait concerné des filiales implantées dans la région ECA, la MIGA commence à enregistrer une augmentation de la demande d'autres régions.

32. **Biens publics mondiaux.** La portée mondiale de son action, conjuguée à sa présence sur le terrain, permet au Groupe de la Banque de contribuer de façon constructive à l'intégration des perspectives nationales et mondiales des biens publics mondiaux, et de mener une action de sensibilisation crédible en ce domaine. Le Groupe de la Banque mondiale continue d'apporter son soutien et d'imprimer une direction aux négociations mondiales concernant les échanges, la santé et les finances, et il a largement contribué, dans le cadre du système international, à inscrire le changement climatique à l'ordre du jour du développement.

- Dans le domaine du **changement climatique**, la mise en œuvre du Cadre stratégique pour le développement et le changement climatique avance à grands pas, en apportant notamment un soutien accru aux mesures d'adaptation et aux activités à plus faible intensité de carbone par le biais de divers instruments ; tous les programmes au titre des

Fonds d'investissement climatiques qui représentent actuellement des annonces de contributions de plus de 6,3 milliards de dollars et des activités couvrant des mesures d'atténuation et d'adaptation dans plus de 20 pays ont été approuvés ; et le Rapport sur le développement dans le monde 2010 consacré au changement climatique a été publié. Les trois premiers plans d'investissement approuvés au titre du Fonds pour les technologies propres ont permis de décupler les ressources initiales. Quatre investissements supplémentaires seront examinés vers la fin du mois d'octobre, et plusieurs autres sont en préparation. Neuf pays ont accepté l'invitation à participer au Programme pilote de protection contre les méfaits du changement climatique, et les travaux ont démarré à l'échelon national. Le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions dues à la déforestation, qui vise à renforcer les capacités et à mettre à l'essai des systèmes de paiement permettant de réduire le déboisement et la dégradation des forêts (REDD), a été élargi et couvre maintenant 37 pays REDD. Des produits novateurs, comme les obligations vertes lancées pour la première fois en novembre 2008 et qui ont fait l'objet d'une deuxième émission en avril 2009, ont aidé à mobiliser des fonds supplémentaires pour financer des projets qui procurent des avantages climatiques et environnementaux, que ce soit sous forme de réductions des émissions de carbone ou de mesures d'adaptation au changement climatique et de protection contre ses méfaits.

- Dans le domaine de la **santé**, la Banque continuera de collaborer étroitement avec les autorités nationales et les partenaires pour renforcer les systèmes financiers et de prestations de soins et atteindre les ODM relatifs à la santé. Il faut de toute urgence améliorer la coordination de l'aide au développement dans ce secteur. Aussi un Partenariat international pour la santé (IHP+) a-t-il été lancé en septembre 2007, qui vise à renforcer les systèmes nationaux de santé et à obtenir de meilleurs résultats dans ce domaine en fédérant les concours des pays donateurs et des autres partenaires de développement autour d'une seule stratégie sanitaire impulsée par le pays bénéficiaire. La Banque, en collaboration avec l'OMS, coordonne les activités de ce partenariat, et elle assure la coprésidence d'un Groupe de travail de haut niveau sur les instruments novateurs de financement international des systèmes de santé lancé en septembre 2008, chargé d'identifier et de promouvoir des mécanismes permettant de satisfaire les besoins de financement non couverts en vue d'atteindre les ODM liés à la santé. En réponse à l'appel de ce groupe invitant l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI), le Fonds mondial, la Banque mondiale et d'autres entités à créer un mécanisme de financement conjoint pour renforcer les systèmes sanitaires, la Banque, en collaboration avec ces organismes et l'OMS, étudie des formules possibles de programmation conjointe. En outre, la Banque a entrepris de mettre en œuvre un nouveau programme d'appui aux systèmes sanitaires afin de faciliter la réalisation des ODM relatifs à la santé, via le financement et l'exécution de programmes cohérents et impulsés par le pays dans le secteur de la santé. Ce faisant, la Banque fournit une assistance technique accrue, en collaboration avec des partenaires, pour mieux appuyer les stratégies nationales, et elle est ainsi mieux en mesure de fournir rapidement aide et conseils opérationnels sur le terrain. Cette évolution marque un tournant dans le mode opératoire de la Banque, qui soutiendra désormais davantage les travaux d'analyse et de politique générale dans les pays clients et l'exécution de projets avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux, même si les pays concernés ne bénéficient pas d'un crédit de l'IDA à l'appui du secteur de la santé.

- Dans le domaine du **commerce**, la crise financière a provoqué la contraction brutale des échanges mondiaux, elle a réduit les moyens de financement du commerce extérieur à l'appui des transactions commerciales, et elle a amené certains pays à prendre des mesures correctives, à imposer des restrictions à l'importation et à appliquer des politiques ayant des effets de distorsion des échanges. La Banque mondiale assure une fonction de veille sur l'adoption de pratiques restrictives en matière de commerce international, sur la disponibilité des moyens de financement du commerce extérieur et sur la fourniture rapide d'informations et d'analyses aux pays en développement qui sollicitent des conseils en matière de politique commerciale. Afin de contribuer à améliorer la transparence des mesures commerciales adoptées ou appliquées en pleine crise, la Banque mondiale, en coopération avec des partenaires publics et privés, a créé deux bases de données (*Global Trade Alert*, lancée en juin 2009, et *Global Antidumping*) qui permettent de surveiller l'adoption de mesures commerciales faussant les échanges. Ces dispositions viennent compléter le suivi trimestriel des politiques commerciales effectué par l'OMC. Face à l'inquiétude générale suscitée par le risque de pénurie de crédits commerciaux, la Banque mondiale, en collaboration étroite avec l'OMC, le FMI, *Bankers Association for Finance and Trade* (BAFT) et l'Union de Berne, suit les effets de la crise sur le financement du commerce. L'institution a réalisé par ailleurs une enquête auprès des entreprises et des banques pour évaluer les conditions d'octroi de crédits commerciaux dans 14 pays en développement au plus fort de la crise, et elle a analysé les contraintes de financement des échanges à l'échelle mondiale et le rôle des organismes de crédit à l'exportation en temps de crise. Pour accroître le montant de son aide financière aux pays en développement pendant la crise, le Groupe de la Banque mondiale a continué de soutenir l'octroi de prêts liés au commerce et a étendu la portée de ses engagements et de ses activités à l'appui de la facilitation des échanges. En outre, faisant écho à l'engagement pris par le G-20 d'accroître les liquidités pour financer l'octroi de crédits commerciaux, le Groupe de la Banque a renforcé l'aide qu'il fournit dans le cadre de deux programmes de l'IFC, le Programme de financement du commerce mondial (GTFP) et le Pool de liquidités pour le commerce mondial (GTLP), créé en avril 2009. Le Groupe de la Banque a lancé un Mécanisme de facilitation des échanges de 40 millions de dollars qui soutient les priorités définies par les pays en développement pour améliorer leurs systèmes de facilitation des échanges, en particulier les infrastructures, les institutions, les services, les procédures et les systèmes réglementaires, en vue de réduire les coûts de transaction et d'accroître l'efficacité du transport.

33. **Savoir et apprentissage.** Le Groupe de la Banque mondiale reste une des principales sources de savoir sur le développement dans des domaines très divers. Par le biais de ses activités de renforcement des capacités, de conseils sur l'action à mener et d'assistance technique, il diffuse très largement son savoir sur le développement pour aider les pays de développement à évaluer les sources sociales et structurelles de leur vulnérabilité, s'attaquer aux carences politiques et institutionnelles fondamentales et aussi faire face aux conséquences de la crise et gérer ces dernières. À cet égard, la Banque a montré dans le passé qu'elle était en mesure d'aider les pays en développement à concevoir et à élargir la portée de filets de protection durables. La Banque procède également à des études diagnostiques, prépare des notes d'orientation et utilise toute la gamme de ses instruments dans des domaines comme la vulnérabilité macroéconomique, la viabilité et les stratégies de gestion des finances publiques et de la dette, les filets de sécurité et les options qui peuvent être retenues pour faire face à la pauvreté et aux impacts distributifs de la crise, la microfinance et le financement des logements et l'impact de la crise financière sur l'infrastructure et les projets PPI/PPP.

34. **Plan d'action pour la parité hommes-femmes.** Depuis son lancement vers la fin de l'exercice 07, le Plan d'action du Groupe de la Banque pour la parité hommes-femmes, intitulé « L'égalité des sexes, un atout pour l'économie », mobilise d'importantes ressources de la Banque et d'autres donateurs. En août 2009, les engagements en faveur de ce plan sur quatre ans ont atteint le montant de 60 millions de dollars. Un appui a été fourni à 202 initiatives, menées dans 73 pays, qui visent à améliorer l'accès des femmes à la propriété foncière, à l'agriculture, à l'emploi, aux marchés financiers et aux services d'infrastructure, dans le cadre d'opérations de prêt et hors prêt de la Banque. Les six engagements annoncés par le Président de la Banque dans le domaine de la parité des sexes progressent de manière satisfaisante, en particulier l'ouverture, dans cinq banques commerciales réparties dans 12 pays, de lignes de crédit de l'IFC à hauteur de 48 millions de dollars pour accorder des financements aux femmes entrepreneurs ; l'organisation du Forum des leaders du secteur privé dans le cadre du Forum économique mondial ; et le lancement de l'Initiative pour les adolescentes. Au Libéria, où la conception du projet est presque achevée, un atelier de lancement de l'opération a été organisé en juillet 2009 à l'intention des formateurs. À compter de janvier 2010 et durant les trois années que durera ce programme, jusqu'à 3 000 jeunes femmes libériennes devraient bénéficier d'une formation. Des projets similaires sont en préparation pour l'Afghanistan, le Népal, le Rwanda et le Soudan.

V. Gouvernance du Groupe de la Banque mondiale et partenariats essentiels

35. **Voix et participation des pays en développement et en transition.** Il y a un an, le Comité bouclait la première phase des réformes destinées à renforcer la voix et la participation des pays en développement et en transition au sein du Groupe de la Banque mondiale. Il s'agissait notamment de créer un siège supplémentaire d'administrateur pour l'Afrique subsaharienne et de porter la part des voix collectivement détenues par les pays en développement et en transition à 44,1 % du total des voix. Sur les 186 États membres que compte l'institution, bien plus d'une centaine ont approuvé les modifications à apporter aux Statuts de la Banque pour que le processus puisse aboutir cette année. À sa dernière réunion, le Comité a demandé que les travaux relatifs à la deuxième phase de la réforme soient diligentés en vue de parvenir à un accord d'ici les Réunions de printemps 2010. Cette réflexion accélérée est en bonne voie et porte sur six questions: 1) l'ajustement de la répartition du capital de la BIRD (à savoir la mise en œuvre « d'une évolution progressive vers une répartition équitable des droits de vote entre pays membres développés et pays membres en développement ») ; 2) les critères de répartition du capital de la BIRD ; 3) la mise en place d'un mécanisme d'ajustement de la répartition du capital de la BIRD ; 4) la réforme de la voix à l'IFC (ajustement de la répartition des droits de vote) ; 5) la réforme de la voix à l'IDA (ajustement de la répartition des droits de vote) ; et 6) les implications d'autres éléments essentiels des réformes. Un rapport intitulé « Bilan et propositions à examiner » a été soumis au Comité en vue de sa réunion d'octobre 2009.

36. **Autres réformes de la gouvernance.** L'étude des moyens d'améliorer la gouvernance de l'institution se poursuit. En octobre 2008, le Président du Groupe de la Banque mondiale a mis en place une commission indépendante de haut niveau chargée d'étudier les moyens de moderniser les structures de gouvernance du Groupe de la Banque. Les travaux de cette Commission, présidée par l'ex-président du Mexique M. Ernesto Zedillo, devraient être achevés en octobre 2009.

37. **Rapport Volcker.** La direction a mis en œuvre toutes les recommandations du Rapport Volcker : le Conseil consultatif indépendant (IAB) s'est réuni à trois reprises, et il s'est notamment rendu au Kenya pour se faire une meilleure idée des opérations de la Banque. L'IAB a aidé par ses conseils à formuler la stratégie du service de déontologie institutionnelle (INT), à définir les moyens à mettre en œuvre pour que ce service soit plus performant et pour en évaluer les résultats, à mesurer l'importance des services de prévention, et à déterminer l'orientation future des Examens détaillés de l'exécution (DIR). En décembre 2009, l'IAB présentera son premier rapport annuel au Président. Enfin, la direction a mené à terme le transfert au Bureau de l'éthique professionnelle des cas de faute professionnelle non liée à des allégations de fraude et de corruption qui relevaient jusque-là de la responsabilité de la Vice-présidence Déontologie institutionnelle (INT).
38. **Il est crucial de coordonner les interventions avec d'autres partenaires de développement pour mobiliser des ressources et des capacités limitées.** Comme il l'a fait durant la crise alimentaire, le Groupe de la Banque continuera de travailler en étroite collaboration avec d'autres organisations multilatérales pour s'assurer que les pays reçoivent l'appui nécessaire tout en veillant à dûment coordonner les diverses ripostes. Les activités menées face à la crise par le Groupe de la Banque se dérouleront en coopération avec plusieurs initiatives régionales (telles que le Cadre de politique sociale récemment adopté par l'Union africaine), les Nations Unies (par exemple dans le domaine de l'alimentation) et les autres BMD. La situation économique et financière actuelle témoigne clairement de la nécessité d'une collaboration étroite entre le Groupe de la Banque mondiale et le FMI, fondée sur leurs mandats institutionnels respectifs et les avantages comparatifs que possèdent les institutions dans des domaines d'intérêt mutuel, comme il a été indiqué lors du dernier Sommet du G-20. Le Plan d'action conjoint pour la collaboration entre la Banque et le FMI— lancé il y a deux ans — continue d'offrir un cadre à l'intensification de la collaboration dans le contexte complexe et interconnecté des actions publiques. Une évaluation détaillée de la mise en œuvre du Plan d'action conjoint sera préparée pour les Conseils des deux institutions d'ici la fin de l'année. Compte tenu de la situation économique actuelle, la poursuite d'une collaboration étroite avec l'OCDE et l'OMC est également essentielle.